

MAIRIE  
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE  
(62360)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2020-62

Département  
du Pas-de-Calais  
\*\*\*\*\*  
Arrondissement  
de Boulogne-Sur-Mer  
\*\*\*\*\*  
Canton  
de Boulogne Sud

L'an deux mille vingt,  
Le 18 décembre 2020 à 18 heures 30,

Date de convocation : 14 décembre 2020  
Date d'affichage : 14 décembre 2020

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DEGREMONT, Maire.

**Nombre de conseillers**

Etaient présent(e)s : Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Alain FIX, Béatrice BOULY, Bernard MOUSSAY, Michel QUANDALLE, Michèle CAFFIER, Jean DIDIER, Tatiana LECUYER, Patrick GOMEL, Sylviane CORNET, Jean-Pierre FLOUR, Marie-Françoise LECAILLE, David NOËL,

15/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

- Fabienne PRIMA donne pouvoir à Jean-Michel DÉGREMONT
- Emilie LISSE donne pouvoir à Michèle CAFFIER
- Betty BONNAFOUS donne pouvoir à Michèle CAFFIER
- Julien DIEU donne pouvoir à Alain FIX

4/19

Absent :

0/19

Formant la majorité des membres en exercice.  
Sylviane CORNET est nommée secrétaire de séance.

**ADOPTION DE DECISIONS MODIFICATIVES**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu le budget de la Collectivité,

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que des décisions modificatives sont nécessaires :

1- Comptes 6811/615221 : + 4 500 €

Augmentation des crédits relatifs au traitement des amortissements

2- Comptes 2762/2152 : + 13235.80 €

Prévision de crédits pour la régularisation de droits relatifs à déduction de TVA via la FDE 62 (écritures d'ordre budgétaire ; aucune incidence sur le résultat de fin d'exercice)

REÇU EN PREFECTURE

le 24/12/2020

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-062-216209080-20201218-2020\_62-DE

3- Comptes 2152/2313 et 2031 : + 8 538 € et 5 100 €

Intégration des frais d'étude sur travaux sur les fiches inventaires des travaux en question (écritures d'ordre budgétaire)

4- Comptes 28031 et 10222 : + 4 500 €

Equilibre des sections et comptes pour le passage des écritures d'amortissement (cf point 1)

Il propose au conseil municipal d'autoriser ces décisions modificatives suivantes du budget de l'exercice 2020 :

tableau récapitulatif des modifications budgétaires :

Décision Budgétaire Modificative 2 - Decembre 2020					
Section de Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Compte	Désignation	Montant	Compte	Désignation	Montant
6811 - Chap 040	Amortissements	4 500,00 €			
615221	Entretien Bâtiment	4 500,00 €			
		€			€

Section d'Investissement					
Dépenses			Recettes		
Compte	Désignation	Montant	Compte	Désignation	Montant
2762 -Chap 041	Créances sur transfert de droits à déduction de TVA	13 235,80 €	2152 - Chap 041	Installations de voirie	13 235,80 €
2152 - Chap 041	Installations de voirie	8 538,00 €	2031 - Chap 041	Frais d'étude	8 538,00 €
2313 - Chap 041	Travaux en cours	5 100,00 €	2031 - Chap 041	Frais d'étude	5 100,00 €
			28031 - chap 042	Amortissements	4 500,00 €
			10222	F.C.T.V.A.	4 500,00 €
		26 873,80 €			26 873,80 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,

Le Conseil Municipal : les Membres présents,



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.


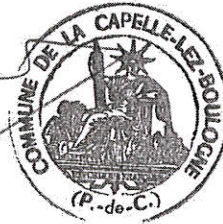
La Capelle-Les-Boulogne,

Le 18 décembre 2020

Le Maire,

Certifié et rendu exécutoire le : 25 DEC. 2020

  
Jean-Michel DEGREMONT  


REÇU EN PREFECTURE

Le 24/12/2020

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-062-216209000-20201218-2020\_62-DE